

Les hôpitaux du Moyen Age et les hospices pour pèlerins

sur la route de Rome

L'origine des hôpitaux ne paraît pas remonter au-delà des premiers temps du Christianisme. Chez les Gréco-Romains on ne découvre aucune trace d'établissement destiné à soulager les malades rassemblés en un même lieu (1).

Les langues anciennes n'ont pas d'expression qui représente ce que l'on a désigné plus tard sous le nom d'hôpital ou d'hospice. Le mot « hospitium » ne signifie pas un asile public ouvert aux infirmités de la vie, mais simplement l'exercice individuel de l'hospitalité (2), telle que la pratiquait si libéralement les peuples de l'Antiquité. C'était pour eux un devoir d'accueillir au foyer domestique les étrangers, les voyageurs, les inconnus...

**

Les premiers établissements destinés à héberger les pauvres et les malades ont apparu au quatrième siècle en Orient, berceau du Christianisme : c'étaient des œuvres de charité chrétienne.

L'enseignement du Christ insiste sur l'amour des pauvres, c'est un fait bien connu. Après l'édit de pacification de Constantin, les hôpitaux succédaient aux « diaconies » des premiers chrétiens, où diacres et diaconesses allaient secourir les pauvres à domicile (3).

Saint Basile dit, dans sa lettre 143, que, de son temps, (IV^e siècle), il existait à Amasio une maison hospitalière dotée par l'empereur Valens qui donnait des soins aux pèlerins. Selon Saint Epiphane, il y avait à Sebaste et à Césarée des hôpitaux destinés à recevoir les estropiés et même les lépreux (4).

D'ailleurs le concile de Nicée avait prescrit l'érection dans chaque ville d'une maison hospitalière sous le nom de « xenodochium », maison entretenue au moyen des aumônes des fidèles et desservie par des clercs : c'était l'hospice des étrangers et des passants.

Ce germe ne manqua pas de se développer ; bientôt la piété des fidèles permit d'ouvrir des asiles dotés pour toutes les misères humaines : l'hôtel-Dieu reçoit les malades, l'hôpital ou hospice recueille les voyageurs pauvres ou attardés et les pèlerins (5).

(1) Docteur RAIGE DELORME, Dictionnaire de Médecine. V. Hôpital.
(2) « Hospitalium in quo hospes seu mansionarius habitat ». (Ducange : Glossarium)
(3) Jean Imbert : Les hôpitaux en France, 1958 p. 10.
(4) Docteur Ulysse Chevalier : La maladrerie de Voley, près Romans, 1870, p. 21, note 3.
(5) Dupré de Loire : Etablissement de bienfaisance de Valence, 1867, Bul. de la Soc. archéologique de la Drôme, p. 367.

71

A l'époque mérovingienne, les fondations d'hôpitaux apparaissent en territoire franc ; vers 545, Childebert, roi des Francs dota, à Lyon, un premier hôpital dédié à Notre-Dame, un « xenodochium », dit le texte des actes du Concile d'Orléans de 549, qui nous en a conservé le souvenir (6).

Les couvents qui se bâtissent possèdent une infirmerie et exercent l'hospitalité.

Après la mort de Dagobert, l'invasion arabe et la crise économique qui s'en suivit arrêtaient l'essor des maisons hospitalières, et les capitulaires de Charlemagne et de Charles le Chauve témoignent de l'état misérable où sont tombés les anciens hôpitaux et les maisons des pauvres.

Il faut attendre l'époque féodale, spécialement le temps des Croisades, pour voir se multiplier ces établissements ; la fondation des hôpitaux d'alors est l'expression de la piété générale.

La société civile se fractionne en petites seigneuries, la charité publique se fractionne en petits hôpitaux. Il s'en crée de toutes parts, dans les bourgs et les campagnes, spécialement le long des routes. M. C. Guigue s'en est servi pour repérer les voies antiques dans la région lyonnaise. Il cite entr'autres hospices de ce genre ceux de Bêchevelin, de Saint-Fons, de Saint-Symphorien d'Ozon, de Chandieu, d'Heyrieux, de Crémieu, de Bourgoin, de Quirieu et plusieurs autres (7). Ainsi qu'en font foi les actes de fondation, c'est aux pauvres du Christ (ad pauperes Christi) qu'étaient destinés ces petits hôpitaux : véritables maisons de Dieu, ils accueillaient non seulement les malades, mais « les étrangers, les pèlerins, les soldats blessés et autres passants et repassants ».

Beaucoup de ces établissements étaient des sortes de refuges ou d'asiles plutôt que des centres de traitement proprement dit, où d'ailleurs ne pouvaient être donnés que des soins assez rudimentaires (8).

Il ne faut pas les confondre, dit M. C. Guigue, avec les maisons de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui portaient au Moyen Age le nom d'hôpital, ni avec les maladreries ou léproseries destinées aux lépreux (quelquefois aux pestiférés).

**

Ces maladreries couvraient la France et l'Europe du Moyen Age. De même qu'aujourd'hui la loi ordonne à une commune de secourir ses indigents, de même en ce temps-là chaque bourgade était tenue d'avoir un lazaret pour y cantonner ses lépreux. Au XII^e siècle, le mal était à son apogée ; d'après la Grande Chronique de Mathieu Paris, le nombre des léproseries s'élevait à près de deux mille pour les seules provinces qui constituaient alors

(6) M. C. Guigue : Notre-Dame de Lyon, 1876, p. 125, note 3. — Charles Pe-touraud : La vie médicale à Lyon au Moyen Age : in Lyon et la Médecine, 1958, p. 30.
(7) M. C. Guigue : Les voies antiques et les hôpitaux au Moyen Age, p. 11 et suivantes.
(8) Pierre Valléry-Radot : Les vestiges des hôpitaux du Moyen Age dans la région parisienne, in Revue d'histoire de la Médecine, octobre 1958, p. 8 et suivantes.

71

la France ; il en existait de deux lieues en deux lieues en Picardie et plus de deux cents dans la région normande ; la même proportion s'observait en Dauphiné et Guy Allard ne fait mention que des maladreries qui persistaient à son époque (9).

Souvent un simple bâtiment rustique suffisait à cette destination ; les malades et la charité publique pourvoyaient au reste. Ces maladreries si nombreuses au Moyen Age n'ont cependant laissé que peu de traces sur le sol, dans les documents et la mémoire des populations. Seule la toponymie et quelques livres terriers évoquent aujourd'hui leur souvenir ; c'est une preuve de leur peu d'importance.

Tout aussi modestes étaient les petits hôpitaux de campagne ; cependant une chapelle leur était la plupart du temps attestante, comme à l'hôpital de Saint-Fons (hospitale de Centum Fontibus) sur la route de Provence, où les clients affluaient de tous côtés (ibi confluentes) en 1271 ; il n'y avait cependant là que douze lits garnis, sans doute en l'honneur des douze apôtres ; il est vrai que chaque lit pouvait accueillir plusieurs personnes à la fois (10). Aucune présence médicale n'y est signalée, la direction y est assurée par un simple clerc qualifié du nom de recteur ou de gouverneur et plus tard de custode ou de gardien.

**

A côté de ces hospices pour les pauvres, existaient au Moyen Age des maisons hospitalières dotées d'un personnel spécialisé, à savoir des « frères » appartenant aux ordres dit « hospitaliers », qui logeaient dans une dépendance de l'hospice.

Ces hospitaliers relevaient de Confréries fort variées. Les frères pontifes, constructeurs de ponts, eux mêmes élevaient près de leurs chantiers, à l'usage des voyageurs, un hôpital pour les malades avec une chapelle et son cimetière. L'hôpital du Pont du Rhône à Lyon est en partie à l'origine de l'hôtel Dieu.

L'ordre de Saint Lazare, créé à Jérusalem lors de la première croisade, réservait ses soins aux lépreux ; il fusionna au xiv^e siècle avec l'ordre de Saint-Maurice, fondé par le duc de Savoie, puis disparut au xvii^e siècle, en même temps que la lèpre, de notre pays.

L'ordre de Saint-Antoine en Viennois se consacrait aux malades atteints de gangrène ou de mal des ardents. Ce « feu de Saint-Antoine » n'existait plus en 1774 quand les Antonins furent supprimés et leurs maisons attribuées à l'ordre de Malte.

**

Ces chevaliers de Malte, bien qu'appartenant à un ordre militaire, étaient à l'origine des « frères hospitaliers » de Saint-

(9) Guy Allard : Dictionnaire du Dauphiné, V^e, Maladrerie.

(10) Docteur Drivon : Petits hôpitaux divers, 1914, p. 28. — Jean de Farges avait doté en 1306 l'hôpital de Bêchevelin de 13 lits pour recevoir les malades, en l'honneur de Notre Seigneur et de ses douze apôtres, p. 5.

C. f. J. Roussel : Les étapes de l'assistance hospitalière lyonnaise, in : Lyon et la Médecine, 1958, p. 251.

71

Jean de Jérusalem. Par la suite, ils prirent le nom de chevaliers, d'abord de Rhodes, après la conquête de cette île en 1310, puis de chevaliers de Malte, quand Charles-Quint leur eut donné l'île de Malte en 1550.

Cet, ordre, à la fois militaire et hospitalier, avait pris naissance à Jérusalem, à l'époque de la première croisade ; tout comme celui de Saint-Lazare, c'était une œuvre de Gérard de Martigues, un pieux compagnon de Godefroy de Bouillon. Son successeur, le premier grand maître de l'ordre, fut un gentilhomme dauphinois, Raymond Dupuy (Montbrun) ; ce fut lui qui donna à la communauté naissante une règle écrite approuvée en 1120 par le pape Callixte II (ancien archevêque de Vienne) (11).

« Les frères s'engageront au service des pauvres, dit cette « règle... Ils exerceront l'hospitalité, cette vertu qui tient le « premier rang en toutes les œuvres de piété et d'humanité » (12). Leur raison d'être était de soigner ou de protéger et à l'occasion de défendre les croisés blessés ou malades et les pèlerins si nombreux au Moyen Age.

Dans ce but, ils avaient installé sur les grands chemins parcourus par ces soldats et ces pèlerins, des hospices qui portaient le nom d'hôpitaux. Dans ces maisons échelonnées le long des routes, les passants pauvres et malades pouvaient trouver gratuitement soins, gîte et nourriture.

**

Presque en même temps que se créait l'ordre des hospitaliers, Hugues de Payen et sept autres gentilhommes français avaient fondé à Jérusalem, en 1118, une société pour « protéger les pèlerins, tenir les chemins libres et défendre la religion ». Le roi Baudouin II leur avait donné une maison-mère près du temple de Salomon, d'où leur nom de chevaliers du Temple ou Templiers.

L'ordre prit un essor rapide et acquit de nombreuses possessions et d'immenses domaines dans la chrétienté du Moyen Age. Après la suppression de l'ordre au concile de Vienne de 1311, ses biens passèrent aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. C'est ainsi que ces derniers se virent attribuer dans notre région, les temples de Vaux (Milieu), de Charvieu (Pont-de-Chéruy), de Pommiers (Jons), de Tirieu (Courtenay) et plusieurs autres.

Tous ces temples ont servi de maisons d'accueil aux pèlerins porteurs de besace et aux voyageurs démunis d'argent (12 bis).

**

Ces hospices routiers n'étaient pas répartis au hasard. « Certains occupaient la place de maisons d'asile élevées par Charle-

(11) Au dernier congrès de Rhodania, M. le Marquis De la Baume Dupuy Montbrun nous a montré dans le salon de son hôtel de Montélimar, le portrait de ce premier grand maître.

(12) L. Niepce : Le grand prieuré d'Auvergne, 1883, p. 64, note 2.

(12 bis) Archives du Rhône, H 23, Bulle de Grégoire IX relative à l'hospitalité dans les maisons du Temple.

71

magne sur les ruines des anciennes mansions romaines » (13). Placés de distance en distance, ils assuraient un gîte à chaque étape aux pèlerins qui marchaient en petites caravanes ou isolément.

C'est ce que nous constatons sur la voie de Lyon en Italie par Bourgoin et Chambéry : on rencontrait à la sortie du Pont du Rhône l'hôpital de Béchevelin, puis successivement de deux à quatre lieues de distance, le domaine des hospitaliers de Grange-Blanche, l'hôpital de Mures à Saint-Bonnet, l'hôpital de la Verpillière, le Temple de Vaux, l'hôpital de Bourgoin desservi par les frères hospitaliers de Saint-Antoine, l'hôpital de la Tour-du-Pin, l'hôpital des Abrets, l'hôpital du Pont-de-Beauvoisin, l'hospice de Saint-Michel au col du même nom, et enfin celui de Chambéry.

Plus loin, à toutes les étapes à travers la Savoie, dit Gabriel Pérouse, les pèlerins trouvaient également des hospices créés par la charité publique, jusqu'aux cols des Alpes où cette institution a survécu en raison des services qu'elle continue à rendre dans les neiges souvent dangereuses (14). Rappelons simplement ici l'existence en ce temps là de l'hôpital de Montmélian, des maisons des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Aiguebelle et à Saint-Michel de Maurienne sur l'itinéraire du Mont-Cenis. Les mêmes frères hospitaliers desservaient l'hospice de Saint-Jean à Conflans, aux portes de la ville, pour les pèlerins qui préféraient emprunter le col du Petit Saint-Bernard.

Dès l'époque mérovingienne, la voie la plus fréquentée, dit M. Latouche dans un livre récent, était celle du Mont-Cenis, jalonnée par le monastère de Novalaise fondé en 726, et dont Charlemagne confirma la dotation en 789 et par un hospice que fit construire Louis le Pieux (15).

Depuis l'époque carolingienne, à cause de la piraterie sarrazine, poursuit M. Latouche, on ne se risquait plus à faire le voyage de Rome par mer en longeant les côtes ; la préférence allait aux routes terrestres ; des postes douaniers furent institués aux cols des Alpes devenus lieux de passage des marchandises, comme des armées et des pèlerins qui se rendaient de Gaule en Italie. Les routes d'Italie, auxquelles les pèlerinages de Rome assuraient un va-et-vient de voyageurs, se sont couvertes depuis le IX^e siècle d'hostelleries pour pèlerins desservies par des hospitaliers (scolae perigrinorum).

A partir du XI^e siècle, les frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et les Templiers, relevèrent cette tradition sur ce grand chemin de Lyon aux cols alpins par Chambéry, qui suivait en grande partie le tracé d'une ancienne voie romaine. Un texte de 1334, qui situe cette route à Saint-Bonnet de Mure, la qualifie en effet de « chemin antique » (16). Mais pour les gens du

(13) L. Niepce : op. cité p. 75.

(14) Gabriel Pérouse : Conflans Alberville, 1925, p. 17.

(15) René Latouche : Les origines de l'économie occidentale, 1956, p. 196.

(16) « Apud sanctum Bonetum, juxta Caminum antiquum ». Archives du Rhône, H. 1353, f. 30.

Moyen Age, c'était avant tout, la « route qui tendait à Rome » : telle est l'appellation qu'un autre document d'archives donne à ce grand chemin dans sa traversée du Velin aux environs de Saint-Priest (17).

Cette très vieille route était parcourue par nombre de piétons qui cherchaient, le soir, un gîte, un toit hospitalier. Ils étaient pauvres pour la plupart : c'étaient les pèlerins qui se rendaient en Italie ou en revenaient ; les plus nombreux avaient fait vœu d'aller à Rome à pied, quelques-uns gagnaient un port italien. Venise en particulier, où ils trouvaient un bateau pour aller en Terre Sainte (18).

Certes il y avait des pèlerins à cheval, mais le vrai pèlerinage, le plus méritoire, le plus classique devait se faire à pied ; le bâton ou bourdon du pèlerin en fait foi. Quand ils voyageaient montés, (les nobles ou les clercs en particulier), c'était la mule, moins guerrière que le cheval, qui avait leur préférence (19).

A côté d'eux, circulaient d'autres passants, comme on disait alors, presque aussi misérables, quantité de petits merciers qui n'avaient que leur balle pour tout bien, des soldats, des gens de guerre, allant aux armées ou en revenant, parfois malades ou blessés.

L'hospitalité était alors une œuvre pie et les hospices indispensables en ce temps où les hostelleries étaient rares et les routes fréquentées par ces piétons poussiéreux et peu pressés. Après leur rude journée de marche, ils pouvaient y trouver un souper et un lit qui ne leur coûtait guère.

**

Ces pèlerins qui se rendaient en Italie avaient parfois en poche des guides-itinéraires spéciaux, manuscrits ou imprimés analogues au « Guide du chemin de Saint-Jacques de Compostelle ». Le plus connu avait pour titre : « S'ensuyt le chemin de Paris à Lyon, de Lyon à Venise et de Paris à Rome par Lyon » (20).

A l'aide de ces maigres feuillets, ils pouvaient suivre sommairement les hospices qui jalonnaient le Grand Chemin de Lyon au Mont-Cenis et mesurer en lieues la distance des étapes.

Au XVI^e siècle, cette route est toujours « le chemin pour aller à Rome le plus commun », déclare Charles Estienne dans son ouvrage intitulé « Voyages de plusieurs endroits », mais ce n'est plus aux pèlerins que s'adresse son auteur, médecin et

(17) « Apud sanctum Projectum et in toto Veleno, ultra caminum qui tendit Romam ex parte aquilone ». Polyptique Saint Paul, p. 165.

(18) Plusieurs pèlerins de Terre Sainte ont laissé des carnets de voyage dont le début concerne notre route, c.f. Denis Passot : Voyage en Terre Sainte, 1532, et Le Saige : Voyage de Douai à Rome, N.-D. de Lorette, Venise, 1523.

Montaigne à son retour de Rome en 1581 a emprunté cet itinéraire (Journal de voyage).

(19) Un archidiacre de Troyes ne fit pas moins de douze voyages à Rome, jamais de la même manière, parfois monté, souvent « propriis gressibus ».

C.f. Cahiers de la civilisation médiévale, Poitiers, 1958, n° 3, p. 339.

(20) Bonnerot : Le guide des chemins de France, 1936, tome p. 28.

71

71

érudit de la Renaissance. La grande flambée des pèlerinages s'est éteinte au xv^e siècle et tour à tour, les anciens hospices désertés sont tombés en ruines (21).

Il en est de même dans sa « Guide des chemins de France » éditée en 1552, puis imitée et copiée de nombreuses fois aux siècles suivants.

Ce guide-itinéraire était destiné aux marchands ou aux voyageurs munis de numéraire. Il leur indique sur notre route, par exemple, que le bourg de Saint-Laurent de Mure possède une auberge qualifiée de « Repue », que la ville de la Verpillière est un lieu de gîte à deux lieues de là... et il leur signale également les curiosités du chemin, telles le « château » à la Tour-du-Pin, tout en faisant précéder cette description par cette mention : « Les chemins de ce pays ne sont grandement fréquentés que pour le passage des Italiens » (22).

Il n'est plus question d'hospices pour les pauvres passants, mis à part l'hôpital du Mont-Cenis à deux lieues de la chapelle des Transits sur la route de Turin. Cet hospice des Alpes de Savoie est le seul, avec celui du Petit Saint-Bernard, qui ait persisté jusqu'à nos jours parmi toutes les fondations de ce genre que le Moyen Âge avait semées sur toutes nos routes petites ou grandes.

Et cependant, en plein xviii^e siècle, il y avait encore quelques pèlerins qui voyageaient à pied à la façon de ceux d'antan, témoin celui qui est venu mourir en 1730, dans la grange de M. de Rigaud à Grenay, à proximité de la route des Alpes et dont l'acte mortuaire est relaté par le curé G. Carloz, de la façon suivante :

« Ce jour d'huy, huitième février de l'année mil sept cent « trente a esté enterré dans le cymetière Saint-Pierre de Grenay, « Ignace-Joseph Jonville de Lisle en Flandres décédé chez le « nommé Etienne Revérand, fermier de M. de Sérézin, venant « de Rome, pauvre pèlerin, comme il nous a paru par ses confessions de Rome, de Notre-Dame de Lorette, de Saint-Nicolas, « qui nous ont fait foy que ledit Ignace-Joseph Joinville estoit « bon chrétien, faisant profession de la foy catholique apostolique et romaine.

« Et c'est en présence dudit Estienne Revérand, qu'il a été « inhumé, lequel a signé avec nous et de Pierre Cochon, de François Minet Musette et de Jean Paison ; tous habitants de cette « paroisse qui n'ont signé pour être illettrés. » (23).

Après la disparition des hôpitaux, ce modeste document évoque un temps déjà lointain où la simple maison de ferme tenait lieu d'asile aux pauvres passants, à la place des hospices du Moyen Âge, sur la route de Rome.

D^r Joseph SAUNIER.

(21) Denifle : La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France, au xv^e siècle, Macon (1897-99).

(22) La guide des chemins de France, tome II, p. 264.

(23) Grenay : Archives municipales, Registre de catholicité.